

1) - Généralités :

Le contrat de phase est le document de référence de l'opérateur.

Réalisé à partir de l'APEF, il permet à l'opérateur de :

- déterminer la cotation de fabrication,
- de mettre en place les montages d'usinage,
- de réaliser les réglages de la machine,
- de préparer le poste de contrôle.

Il contient les informations suivantes :

- ---
- ---
- ---
- ---
- ---
- ---
- ---
- ---
- ---
- ---

CONCLUSION :

Il est un document de synthèse qui lui précise et lui apporte une éventuelle solution à toutes les contraintes technologiques ou techniques inhérentes à la productique.

Pour situer le mieux possible son action dans le processus d'usinage d'une pièce en série, l'opérateur-régleur doit :

- ---
- ---
- ---
- ---



2) - Contenu d'un contrat de phase prévisionnel :

- _____
- _____
- _____
- _____
- _____

Ensemble :	Nombre :	Nom :	/
Elément :	Matière :	Prénom :	
	Brut :	Date :	

**NOMENCLATURE
DES PHASES**

Lycée La Fontaine des Eaux

1	2	3	4
N°	Désignation	Croquis	Poste de travail
10			

- _____
- _____
- _____
- _____